Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 149 (2004)

**Heft:** 9: Spécial "90 ans des Forces Aériennes suisses"

**Artikel:** Hommage au commandant de corps Roger Mabillard

Autor: Tschumy, Adrien

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-346412

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Hommage au commandant de corps Roger Mabillard

Le mardi 27 avril passé, nous étions rassemblé par une très belle matinée de printemps pour rendre un dernier hommage au commandant de corps Roger Mabillard et entourer ses proches. La disparition soudaine de ce chef militaire hors du commun, qui sa consacré sa vie professionnelle au service de son pays, laisse des souvenirs marquants à tous ceux qui ont été ses collègues, ses subordonnés, durant ses commandements à la tête d'unité et de corps de troupes de l'infanterie de montagne, dans ses fonctions d'instructeur, à la tête de la division de montagne 10, en qualité de chef de l'Instruction de l'armée.

## Cdt corps Adrien Tschumy

Les circonstances de la vie ont fait que j'ai eu l'occasion de partager de très près, durant des années, le parcours du cdt C Mabillard, en étant l'un de ses chefs d'état-major, en qualité de subordonné direct, finalement en lui succédant au commandement de la division de montagne romande.

Le cadre dans lequel s'est développé sa carrière est marquée par cette période dite de la «guerre froide». Lieutenant en 1948, il est fortement marqué par le déroulement du conflit mondial de 1939-1945, puis par l'émergence de l'antagonisme Est-Ouest et les visées expansionnismes de l'URSS. Il a quitté ses dernières fonctions de chef de l'Instruction de l'armée peu avant la chute du Mur de Berlin, qui marque la fin de la guerre froide. Durant toutes ces années, notre armée a subi une grande évolution et le parcours du cdt C Mabillard est jalonné par les hauts et les bas de cette période, durant laquelle notre force militaire a subi les conséquences des changements progressifs ou brutaux de la société.

C'est dans ce contexte qu'il faut mettre en évidence les éléments déterminants de son action. Sa façon d'être, son style de commandement sont marqués par quelques éléments déterminants. Tout d'abord et avant tout, son immense honnêteté intellectuelle qui marque profondément tout son comportement. Cela débute par une capacité d'analyse lui permettant de mettre en évidence les faiblesses et les points forts du problème à appréhender. De là découle sa lucidité à fixer avec précision les objectifs qui, pour notre force militaire, se condensent dans cette notion fondamentale de «l'aptitude au combat», dont le niveau de maîtrise ne peut s'acquérir que par un entraînement entretenu et marqué par des exigences rigoureuses. Ensuite, il y a sa faculté de mesurer la distance qui sépare la situation donnée des objectifs à atteindre et la mise en évidence des obstacles à franchir. Il y a aussi sa mise en garde contre les illusions sur les conditions à créer et sur les actions à mener en temps de paix pour que notre troupe de milice soit à bref délai apte au combat. «L'épreuve n'établit pas de distinction entre les armées professionnelles, permanentes ou de milice; elle distingue l'aptitude de l'inaptitude.»

L'action du cdt C Mabillard se répartit en plusieurs lignes de forces réunies dans ses ordres et directives. Avant toute chose, son rappel de la définition de la discipline et de la façon de l'exiger. Partant de la constatation objective de l'état de la société dans le monde d'aujourd'hui, il pose la question pertinente de savoir comment réagir, eu égard à l'objectif fixé: la capacité au combat. De cela découlent les principes d'action et de comportement qu'il exige de ses subordonnés et qu'il fait passer, avec réussite, dans sa troupe. «La discipline enfin, c'est aussi la maîtrise de soi, la volonté de tenir le coup dans les heures d'efforts. Et cela se manifeste d'abord par une attitude physique, un comportement exemplaire de la part des officiers, qui doivent, en toutes circonstances, ajouter quelques choses de plus au commun devoir.» Dans le domaine de l'exercice du commandement, il fixe avec précision et clarté les quelques règles destinées à garantir une exécution efficace de l'action: «(...) soyez simple et naturel; (...) eu égard à la complexité des tâches consultez votre état-major et, lorsque l'occasion se présente, vos subordonnés. (...) ne décidez jamais sans vous ménager un temps de réflexion personnelle, solitaire si possible; (...) décidez seul (...). Tranchez en connaissance des risques que vous prenez et des désavantages que vous acceptez (...).»

Dans le domaine de l'instruction, le cdt C Mabillard fixe avec beaucoup de clarté la marche à suivre. En partant du principe d'exigence, il met en évidence la nécessité de distinguer «le superflu du souhaitable et le souhaitable du nécessaire et de faire un effort principal clair et net sur le nécessaire.»

Les écoles centrales de la division, les cours tactiques sont pour lui des occasions de faire passer avec persuasion des principes clairs de conduite auprès de ses subordonnés. Il a aussi l'occasion de faire bénéficier ses élèves de ses grandes connaissances et de son ouverture d'esprit.

Cet important apport intellectuel et pratique qu'il dispense avec beaucoup de générosité ne serait rien sans l'immense confiance qu'il accorde à ses collaborateurs et à ses subordonnés. Toutes ses exigences, ses principes de rigueur et d'efficacité demandés sont portés par son attitude fondamentale envers ceux à qui il a confié la tâche de conduire. C'est alors, à la fin d'une action bien réussie, ce mot venant avec son regard perçant sur son visage fin et



1986: visite au régiment d'infanterie 9 du général commandant en chef des forces autrichiennes. Troisième depuis la gauche, le commandant de corps Mabillard, chef de l'Instruction, s'entretient avec le divisionnaire Michel Montfort, commandant de la division de campagne 2.

parfois malicieux: «Vous avez bien fait». La louange, s'il y en avait une, était brève, mais sans aucune réserve. Et s'il émettait une critique, elle était tout aussi brève, mais précise, percutante et, finalement, source de confiance et d'adhésion. A la confiance, il ajoute encore un bien plus précieux: l'appui qu'il accorde à ses collaborateurs ou ses subordonnés dans une situation délicate. Lors d'un exercice de franchissement que je dirigeais, engageant la totalité du bataillon du génie de la division, dans des conditions difficiles et délicates, nous avons vécu dans la nuit un accident, avec d'importants dégâts, matériels uniquement. Au lever du jour, j'informe le commandant de division sur les circonstances et sur les mesures prises. Sa réaction a été: «Bien, allons voir de quoi il s'agit. Les affaires sont sous contrôle, c'est en ordre.»

Ses relations avec son étatmajor étaient parfois marquées de péripéties. Le cdt C Mabillard avait horreur des bavardages, des longues discussions, des théories savantes et souvent byzantines, des cogitations «en souliers vernis». Si le rythme de travail ou de conduite déviait, ses remarques étaient vives, mais la confiance et le respect mutuel de chacun reprenaient très vite le dessus.

Aujourd'hui, c'est finalement un immense sentiment de reconnaissance que suscite le souvenir du cdt C Roger Mabillard. Reconnaissance d'avoir pu parcourir un bout de chemin sous sa conduite, en sa compagnie, au service de ce pays. Reconnaissance pour tout ce que, pendant sa carrière, il a donné à son pays et à son armée qu'il a servis si honnêtement et si fidèlement.

A. T.